This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Ott
684
1

Ott. 684. 1

Bd. Feb. 1871.

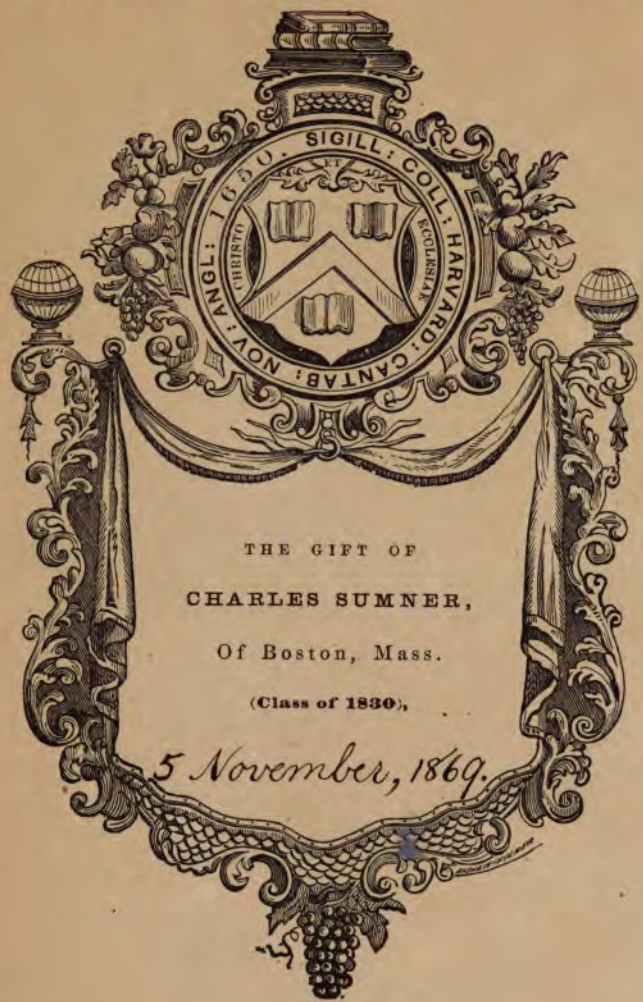

THE GIFT OF

CHARLES SUMNER,

Of Boston, Mass.

(Class of 1830),

5 November, 1869.

0·60

Ott. 684.1

Bd. Feb. 1871.

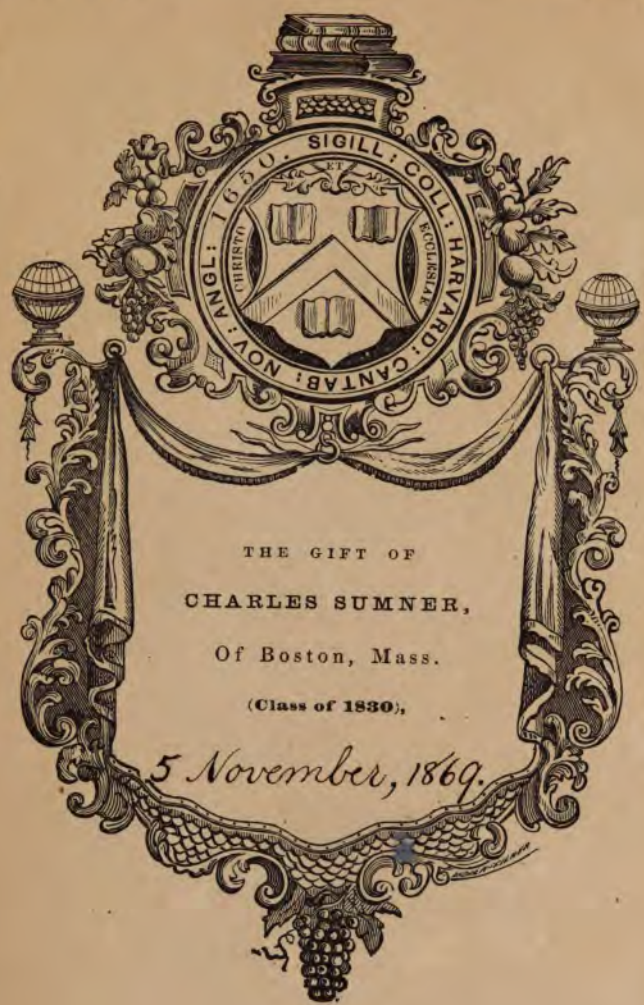

THE GIFT OF

CHARLES SUMNER,

Of Boston, Mass.

(Class of 1830),

5 November, 1869.

LA SOLUTION

DE LA

QUESTION D'ORIENT

PAR R***

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS
1867

LA SOLUTION

DE LA

QUESTION D'ORIENT

PAR R***

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS
1866
Tous droits réservés.

Ott. 684.1

1869: Nov. 5.

LA SOLUTION

DE LA

QUESTION D'ORIENT

I

Lorsqu'en 1860 le bruit s'était répandu qu'un congrès européen devait se réunir à Paris pour rétablir l'équilibre du monde ébranlé, par la guerre d'Italie, la pensée de la solidarité qui existe naturellement entre les grandes questions politiques nous engagea de publier quelques considérations sur celle de l'Orient. Nous ne pouvions pas croire que ce jury amphictionique, qui allait prononcer son verdict souverain sur les destinées de quelques-unes des nations dignes de la sollcitude prévoyante des hommes d'État, refuserait de s'enquérir de la posi-

tion d'autres peuples, qui menaçaient de faire naître de nouvelles perturbations. L'Europe, résignée aux plus grands sacrifices pour prévenir l'orage qui paraissait gronder d'un côté, ne l'aurait pas aissé éclater à l'autre bout de l'horizon sanss'en inquiéter.

Mais le congrès n'eut pas lieu, et notre petit travail porta à faux. Aujourd'hui nous croyons le moment opportun pour le reproduire. Les arguments que nous y faisions valoir n'ont rien perdn de leur actualité. La question d'Orient est de nouveau debout devant l'Europe. L'insurrection de Candie a évoqué ce fantôme que la diplomatie redoute, et auquel elle croit souvent échapper en fermant les yeux pour ne pas le voir.

Nous savons bien qu'il y a des hommes politiques qui affectent d'attacher peu d'importance à cette levée de boucliers de quelques insulaires, que le généralissime ottoman se faisait fort de soumettre, en quelques jours. Ils doivent voir aujourd'hui qu'il ne les a pas soumis. L'insurrection a grandi et pris un caractère sérieux. Aujourd'hui on est forcé de compter avec elle. C'est que cette île est la clef de l'Orient, et que ces insulaires se battent en braves et meurent en martyrs. L'Europe n'est pas assez blasée pour rester froide devant les sacrifices immenses et le noble patriotisme qui sanctifient cette nouvelle guerre d'indépendance. L'holocauste seule d'Arcadie, digne de ce que l'histoire de tous les temps et de tous les pays rapporte de plus

sublime, a suffi pour allumer l'enthousiasme dans tous les cœurs. Des causes ainsi servies sont à demi-gagnées.

Mais supposons même que le mouvement de Crète n'ait pas l'importance que nous lui attribuons; supposons que les hordes de Mustapha réussissent à l'étouffer dans le sang des victimes et sous la cendre des villages, la question d'Orient n'en est pas moins réveillée pour ne plus s'assoupir. Le cri de délivrance qui partit des sommets de l'Ida, a retenti partout où des chrétiens gémissent sous le joug ottoman, et à l'explosion du glorieux couvent de Crète toute la Turquie s'est ébranlée. Qu'aura-t-on gagné à éteindre le cratère, si ses flamèches ont propagé l'incendie sur toute la surface de l'empire? Qu'il y ait eu une insurrection des chrétiens, qu'elle se soit soutenue pendant des mois entiers contre toutes les forces de la Porte réunies à celles de l'Égypte, c'est la même question d'Orient, avec toutes ces épines, c'est cet éternel tonneau des Danaïdes, où tant d'efforts et tant de sacrifices de toute l'Europe s'engouffrent sans résultat.

Il est enfin temps de reconnaître que cette question existe, et réclame l'attention. Qu'on se décide, et qu'on ait le courage de la regarder en face. Comme tous les dangers, elle diminuera à mesure qu'on en approchera. On a toujours redouté d'approfondir l'abîme où s'agitent des intérêts, des convoitises et des ambitions opposées ; et l'Europe, qui dans le court espace de quelques années s'est sou-

mise à la triple opération de trois grandes guerres qui ont presque changé sa face, recule devant l'amputation facile d'un corps inerte et presque privé de vie et de sentiment. Du reste, que la question soit aisée ou difficile, une fois posée, elle ne peut passer inaperçue. L'orage gronde; il faut qu'on s'en inquiète.

Mais, dit-on, il a éclaté en temps inopportun. Qui dira à l'ouragan de se taire et d'attendre ? Qui commandera au désespoir des peuples de s'ajourner jusqu'à ce qu'on ait le temps de s'en occuper ? En politique comme sur la mer, l'habile pilote profite des vents, il ne les a pas à sa merci. La lutte des Candiotes, l'émotion qu'elle a excité dans toute la Turquie, ont largement ouvert la question d'Orient. S'aveugler à ce sujet n'est pas le moyen d'en juger sainement, ni de le dominer. Si l'on voulait combattre les aspirations légitimes des populations qui veulent racheter leur liberté au prix de leur sang, on se donnerait inutilement de l'odieux, sans en aplanir la question. On courrait même risque d'avoir choisi de toutes les solutions celle qui embrouillerait plus encore cette question inextricable.

Il n'est pas trop tôt pour cela, et à notre avis, du train dont vont les événements, il y aurait même à craindre qu'il ne fût bientôt trop tard, pour sonder avec attention cette plaie qui saigne depuis trois siècles, à l'effet d'en découvrir le remède. C'est à le chercher que nous consacrons ces pages.

II

C'est l'extrême faiblesse de la Turquie qui en fait tous les dangers. On pense avec frayeur au moment où cet édifice chancelant viendrait tout d'un coup à disparaître sous ses propres ruines. La politique, comme la nature, redoute le vide. Qui occupera la place vacante? L'Europe sera-t-elle, à l'instant de la grande catastrophe, en mesure d'en régler les conséquences comme l'exigent la saine politique et l'équilibre des puissances? Voilà les sujets des graves préoccupations auxquelles donne lieu le cas éventuel où la Turquie s'éclipserait subitement de l'Europe. Serrée entre deux puissants voisins, la Russie et l'Autriche, ne deviendrait-elle pas, dans ce cas, se disent les plus soupçonneux ou les plus prévoyants, la proie de l'une ou de l'autre, ou de toutes les deux à la fois? Y aurait-il, se demandent d'autres, moins à craindre, dans une telle occasion, des empiétements de l'Angleterre, qui, comme on l'a dit, est le voisin de tout le monde? Et n'est-il pas urgent de songer, lorsqu'il en est temps encore, aux moyens d'assurer l'équilibre politique ainsi menacé?

III

Mais ces sinistres pronostics sont peut-être inspirés par des craintes exagérées, Les nations, quel

que soit leur état social, ne s'évanouissent pas du jour au lendemain, On en a vu qui ont traîné à travers des siècles leur débile existence, qu'un bouleversement violent est seul venu éteindre. La Turquie pourrait, elle aussi, tromper pendant longtemps encore l'impatience de ceux qui attendent que sa succession s'ouvre. Elle pourra toujours agoniser sans jamais mourir. Dans les entrailles profondes des Pyramides on découvre quelquefois des momies d'anciens Pharaons, sur lesquelles plusieurs milliers d'années ont passé sans les décomposer, Un souffle suffirait pour les réduire en poudre ; mais si elles n'en sont pas atteintes, elles peuvent affronter encore de nouveaux siècles. La Turquie pourra continuer de même à subsister pendant longtenmps encore, si l'insurrection de Candie est étouffée, et si rien de nouveau ne vient l'ébranler.

IV

Mais c'est justement là la question. Est-on toujours maître des événements? Peut-on prédire à jour fixe d'où le vent soufflera sur l'horizon politique, et quand pour la Turquie *deviendra aquilon ce qui nous semble zéphyr?* La secousse qui lui serait fatale, la moindre complication étrangère pourrait la produire ; elle pourrait aussi naître des rivalités des puissances, dout cet empire est le théâtre et le but, ou bien elle viendrait, si on ne veut pas admettre qu'elle soit déjà venue, de son état in-

térieur, qui constitue en lui-même un danger permanent. Des finances ruinées, la corruption dans les hautes régions, la barbarie et le fanatisme au fond de la société, le désordre et la désorganisation partout, et surtout l'hostilité acharnée des deux races réunies sous le même sceptre, sont autant de causes d'une débilité incurable, qui encourage les empiétements et qui compromet la paix. Le monde chrétien pourrait sans se trop émouvoir laisser la Turquie languir et s'affaisser lentement. Elle n'a droit à ses sympathies ni par ses croyances religieuses, ni par ses dogmes sociaux, ni par son histoire. Mais la Turquie est aujourd'hui l'un des piliers sur lequel repose l'équilibre européen. On ne saurait, sans être justement taxé de la dernière imprévoyance, voir ce pilier pourrir sur sa base, et ne pas tenter quelques efforts pour l'étayer ou pour le renouveler.

Ce sont là, en effet, les deux seules manières de s'y prendre pour parer au danger dont l'Orient menace continuellement l'Europe. Il faut ou renforcer la Turquie de manière qu'elle puisse se défendre et se conserver elle-même, ou, si son maintien est prouvé impossible, si sa chute est inévitable, l'amener d'autorité pour éviter les chances de l'imprévu, et préparer d'avance et d'un commun accord ce qu'on mettra à sa place.

V

C'est au premier de ces moyens qu'on s'est tout d'abord arrêté. Il avait le *statu quo* pour point de départ, ce qui militait déjà en sa faveur; c'était la solution du problème la plus commode, on a même dit la seule praticable ; car il ne se présentait personne encore à qui l'on pût sans inconvénient laisser recueillir l'héritage que laisserait disponible la disparition de la Turquie musulmane.

Mais, pour soutenir la Turquie, il fallait avant tout aller au plus pressé et ôter à la Russie l'envie qu'on lui supposait d'absorber sa voisine ou de s'agrandir à ses dépens. La guerre fut déclarée au nom de l'intégrité de l'empire ottoman et conduite avec une admirable vigueur ; les fortifications de Sébastopol furent démolies, l'escadre russe de la mer Noire fut anéantie, et le prestige de la force invincible de l'empire moscovite fut battu en brèche. Le danger, s'il en existait, fut écarté pour le moment ; mais a-t-il disparu? La Russie est peut-être sortie affaiblie de la lutte; mais elle est toujours restée dix fois encore trop forte pour la Turquie, et ses sages réformes, ses progrès dans la grande Asie, ont déjà multiplié ses forces. Si elle avait, en effet, les intentions qu'on lui prêtait, on ne peut espérer que la guerre l'en ait détournée ; elle lui aura seulement appris à mieux choisir son heure.

VI

La Turquie fut ainsi sauvée, momentanément au moins, du péril supposé ou réel qui paraissait menacer son existence. Mais pour faire que cet immense service ne fût stérile pour elle, il fallait encore lui assurer l'avenir, en développant en elle le plus de vitalité et de force possibles, afin qu'en toute éventualité elle fût à même d'opposer de la résistance à quiconque attenterait à son indépendance.

Pour un État composé, comme la Turquie, de deux éléments différents, ce développement peut avoir lieu dans des conditions diverses, qu'il est bon de soumettre à un examen successif.

Le premier essai à tenter serait de permettre à l'élément turc de se développer dans toute son énergie sauvage, et, à cet effet, de comprimer le plus possible, puisqu'il ne peut le supprimer, l'élément chrétien. C'est ce qui avait lieu avant 1821. C'est ce qu'un publiciste, M. de Calonne, proposait tout dernièrement comme un expédient de son invention. Mais la Turquie conquérante avait fait son temps; l'Europe lui a pour jamais interdit ce rôle. La Turquie de nos jours, forcément retenue dans l'oruière de la paix, n'est plus la Turquie du Coran. Depuis qu'elle a perdu son unique condition d'existence, son système ne fut plus que la combinaison impossible de la tyrannie sans la force. Aussi,

pendant les quarante-cinq dernières années, est-elle tombée si bas, qu'une poignée de Grecs la tient en échec pendant sept ans et finit par se constituer en État indépendant. Dès lors, sa force décroissant toujours, elle vit Samos, l'Égypte, l'Algérie, Tunis, les provinces danubiennes, la Servie, la Montagne Noire et le Liban lui échapper, ou du moins relâcher les liens qui les attachaient à la Porte; et aujourd'hui une île la brave et lui dispute le pouvoir. Les membres se détachent un à un de ce corps pourri et tombent en lambeaux.

VII

Supposons même l'impossible, que l'Europe chrétienne consente à ressusciter elle-même la barbarie en Orient aux dépens de la civilisation. Nous ne discutons pas la valeur morale de cet expédient; nous ne demandons pas s'il fait le compte de quelques millions de sujets chrétiens de l'Empire ottoman. Nous n'avons pas pris la plume pour nous faire les avocats des intérêts, si respectables qu'ils soient, de telle ou telle nationalité. C'est l'équilibre européen que nous avons seul en vue. Mais cet expédient ne serait pas seulement odieux aux yeux de la morale politique, il serait encore et surtout impossible.

L'histoire connaît sans doute des États qui, non moins faibles dans l'origine que la Turquie ne l'est aujourd'hui, ont, par des efforts courageux, réussi

à s'élever à de grandes destinées. Mais ces exemples rassurants ne sont donnés que par des peuples jeunes, dont la sève montante brise l'écorce de la barbarie primitive, ou par ceux qui, bien que dégénérés, conservent dans leur décadence assez de germes robustes de leur civilisation. Car, telle est la marche de la nature : tout ce qui vit, en se développant, recherche la lumière. Les ténèbres ne règnent que sur l'empire des morts.

Une autre des lois providentielles qui régissent l'humanité, c'est que la barbarie, à moins d'être belligérante, ne peut supporter le contact de la civilisation sans en être étouffée. Qu'on voie l'exemple de la Turquie elle-même. Les chrétiens y subissent une oppression des plus dures, et cependant, parce qu'ils ont conservé le souvenir et les traditions de leur ancienne civilisation et une religion qui renferme tous les germes de la nouvelle, ils ont laissé leurs conquérants bien loin derrière eux; leur nombre augmente tous les jours, tandis que la population ottomane dépérit dans une proportion effrayante; ils acquièrent des richesses, fruit de leur activité, et deviennent propriétaires du sol, tandis que les Turcs, excepté ceux qui vivent des emplois et des rapines, sont plongés dans la misère; ils s'instruisent, enfin, tandis que leurs dominateurs croupissent dans l'ignorance, sauf peut-être quelques Turcs qui apprennent en Europe à ne plus être Turcs. Malheureusement le fruit de cet antagonisme est l'impuissance complète des deux élé-

ments, dont l'un est voué à la dégradation, tandis que l'autre est arrêté dans son développement.

VIII

Peut-être y a-t-il des hommes politiques qui pensent qu'on n'a pas encore assez fait pour les Turcs, que c'est l'Europe elle-même qui a la responsabilité et qui porte aujourd'hui la peine de leur affaiblissement. Si l'on connaît quelque moyen plus efficace pour rendre au peuple turc son ancienne force, que l'essai en soit fait ; qu'on mette de côté toute répugnance sentimentale pour ne songer qu'aux intérêts sérieux de l'Europe.

Qu'on resserre, si c'est nécessaire, les anneaux de la chaîne qui rive les peuples au trône du Sultan; qu'on laisse les Turcs, libres d'entraves, agir chez eux envers leurs propres sujets et envers ceux des autres comme ils l'entendent, comme leur culte le leur commande, et comme leurs ulémas le leur dictent. Mais il y aurait alors à craindre que leurs sujets chrétiens auraient bientôt pour auxiliaires et frères d'armes tous les peuples de la chrétienté. Si l'on croit que cela ne suffit pas encore, qu'on commande à la population héroïque de Crète de déposer les armes ; qu'on n'hésite même pas à soumettre de nouveau à la Turquie la Grèce elle-même. La création de cet État avait été un beau rêve, un noble essai, le premier acte d'un grand drame qui devait illustrer le dix-neuvieme siècle. Mais la

poésie est étrangère à la politique. Nous sacrifierions la Grèce libre sur l'autel de l'équilibre européen, si nous n'étions convaincus que plus on comprimerait l'élément chrétien en Orient, plus on augmenterait l'élasticité de sa résistance et l'influence de ceux qui se poseraient comme ses libérateurs; qu'en même temps, en multipliant les chrétiens soumis à la domination ottomane, on renforce ses ennemis, et l'on précipite sa chute.

Il est donc clair qu'essayer de ranimer en Turquie la force brutale en y arrêtant les progrès de la force morale, ce serait lutter contre les lois les plus positives de la nature, et perpétuer, au contraire, la faiblesse de cet État, en y tenant perpétuellement aux prises la barbarie et la civilisation.

IX

L'impossibilité étant prouvée de régénérer les Turcs, en ranimant chez eux leur férocité première et en courbant sous leur joug les races chrétiennes, il y avait un autre moyen à tenter : c'était d'initier, au contraire, le peuple turc et son gouvernement à la civilisation européenne, d'établir l'égalité entre les diverses populations de l'empire, de les renforcer les unes par les autres, et d'en composer une nationalité assez puissante pour offrir des garanties à l'équilibre et à la paix de l'Europe.

L'idée était grande et morale, et digne des principes élevés qui président à la politique des puis-

sances européennes; aussi l'ont-elles adoptée avec ardeur, et les *Hatti-schérifs* et les *Hatti-Houmayouns*, et tous les principes sociaux que le Sultan s'est vu forcé de proclamer à plusieurs reprises, n'en ont été que la vaine expression.

L'Europe a eu raison de s'attacher à cette idée : sa réalisation était la dernière ancre de salut qui restât à la Turquie musulmane ; avant de la condamner irrévocablement, il fallait tenter encore ce moyen suprême de la sauver. Le Sultan Mahmoud, dont l'énergie égalait la rare intelligence, a compris, dès les premiers instants de la révolution grecque, que la Turquie ne pouvait plus être sauvée, à moins d'adopter des réformes radicales, et il s'y lança avec une ardeur féroce. Il y préluda par un crime épouvantable, l'extermination froidement préméditée, horriblement exécutée, de quarante mille janissaires, qu'il fit égorger en quelques heures dans les cours de leurs casernes. Son fils est resté fidèle à l'idée des réformes ; mais, soit par bonté naturelle de caractère, soit par l'expérience de l'insuccès du sultan Mahmoud, il y a procédé par les moyens, plus avouées par la morale et ordinairement plus efficaces, de la douceur. Il les a poursuivies avec conviction et avec persévérance. L'Europe entière l'encourageait et le soutenait dans cette œuvre. Jamais circonstances plus heureuses ne pourront se présenter pour son accomplissement. Pourquoi n'a-t-elle pas réussi ?

C'est que derrière les janissaires massacrés il y

avait le peuple turc, derrière celui-ci les Ulémas, et derrière les Ulémas le Coran, qui est l'Évangile de la conquête brutale et de la domination absolue; c'est qu'on ne change pas à volonté l'organisation sociale d'un peuple, qui est la conséquence de ses mœurs, de ses antécédents, de ses croyances, sans de violents bouleversements; les siècles seuls peuvent défaire ce que les siècles ont fait.

Les Turcs, constitués en nation en vue de la rapine seule et de la conquête, ne peuvent que se désorganiser à mesure qu'ils s'éloignent de leur point de départ. Envahissant les contrées comme un torrent destructeur envoyé par la colère de Dieu, leurs hordes y promenaient la désolation et la mort, vivaient du fruit de leur butin et du produit des pays qu'elles s'appropriaient et qu'elles faisaient exploiter par les populations réduites à l'esclavage. Leur loi civile, ainsi que leur loi religieuse, était faite pour exciter chez eux ces instincts sauvages, qui les rendaient redoutables, en même temps que capables de grandes entreprises.

C'étaient là leurs premières conditions d'existence, les principes dans lesquels ils furent élevés depuis qu'ils ont commencé le cours funeste de leurs exploits, et qu'ils appliquent à tous les pays qui gémissent sous leur joug. Tout le sol leur appartient par droit de conquête; le Coran ordonne de passer l'infidèle vaincu au fil de l'épée, à moins qu'il ne veuille embrasser la vraie foi. Si on lui permet de respirer, c'est à condition qu'il rachète

sa misérable existence par une capitulation déshonorante. Il est considéré comme un vil esclave, un être de nature inférieure, qui doit la vie à l'indulgence de ses maîtres, ou plutôt au besoin qu'ils ont de lui pour labourer les champs qui les doivent nourrir, et que leurs mains indolentes ne savent pas travailler. Quant aux chrétiens qu'ils n'ont pas soumis, leur loi les considère comme des ennemis, avec lesquels les vrais croyants peuvent conclure une trève, mais jamais une paix permanente.

Chez les Turcs, il n'y a pas de distinction entre le temporel et le spirituel. Le Coran est leur code unique et universel; il embrasse et il règle toute leur vie publique et privée. Aussi leur organisation est-elle immuable : la civilisation peut la rompre mais non la plier ; on n'y toucherait pas sans impiété.

C'est ce code inflexible qui déclare sans nulle valeur le témoignage des infidèles devant le juge, qui exclut les chrétiens et les juifs de tous les emplois de la magistrature, et qui ne reconnaît de jugement obligatoire pour les Musulmans que celui qui est prononcé par des Musulmans qui, seuls, peuvent connaître et appliquer la loi sacrée de Mahomet.

C'est cette loi qui ferme aux chrétiens tout accès aux charges civiles, car ils ne sont faits que pour servir, et c'est elle, aussi bien qu'un sentiment de méfiance, très-justifié d'ailleurs, qui les exclut du service militaire.

C'est elle aussi qui tient la femme dans une condition d'infériorité, qui la rend inhabile à contribuer au progrès de la civilisation, dont elle est ailleurs l'instrument le plus puissant La doctrine musulmane consacre la polygamie et classe la femme un peu au-dessous du chien ; car celui-ci est, par la métempsychose, animé de l'âme des défunts, tandis que la femme est déclarée privée d'âme.

X

Les réformes étant donc des atteintes directes à la loi religieuse, il est facile de comprendre ce qu'elles devaient rencontrer d'opposition de la part des Ulémas et du peuple des croyants. Le Sultan, qui en comprenait l'importance, et les grands, qui voulaient imiter le Sultan, étaient traités d'hypocrites ou de renégats. Tous leurs efforts, supposés même toujours sincères, se brisaient contre la mauvaise volonté de leurs agents, contre le fanatisme invétéré du peuple. Aussi, après avoir éveillé de grandes espérances, après avoir été considérées comme la panacée infaillible de l'agonisant et la solution unique de la question d'Orient, ont-elles complétement avorté.

Sous la pression des puissances chrétiennes de l'Europe, qui, par humanité aussi bien que par politique, voulaient changer le système monstrueux qui régnait en Turquie, le gouvernement ottoman

autorisa la comparution de témoins chrétiens devant les tribunaux ; il créa aussi une espèce de tribunaux mixtes qui devaient juger en première instance les procès de peu d'importance. Le *Kharatch* fut supprimé, tous les sujets du Sultan furent déclarés *égaux devant la loi*, et tous devaient également servir dans l'armée.

C'étaient là des progrès immenses, auxquels l'Europe entière applaudit avec enthousiasme, croyant pour un moment la régénération de l'Empire accomplie. Vaine illusion ! Ces réformes, comment étaient-elles appliquées ? Si les témoins sont écoutés, leur témoignage n'est pris en aucune considération, et malheur au chrétien qui déposerait contre un Turc ! Si des chrétiens siégent quelquefois à côté des Turcs, ils sont privés de toute liberté d'action, l'épée de Damoclès est constamment suspendue sur leur tête. Ils sont choisis par l'autorité turque pour être les esclaves et non les collègues des membres musulmans, et les dernières persécutions sont presque toujours pour eux le prix d'une indépendance d'opinions. Pour l'exactitude de nos assertions, nous en appelons au témoignage de tous les diplomates distingués qui ont jamais représenté ou qui représentent encore les puissances chrétiennes en Turquie. Ils diront si ce tableau est exagéré pour Constantinople, et surtout pour les provinces de l'empire.

L'admission des chrétiens dans l'armée ne fut qu'un odieux stratagème pour remplacer la capita-

tion, ou *Kharatch*, par un impôt beaucoup plus lourd et plus vexatoire. Servir sous les drapeaux, combattre pour ses foyers, pour ses princes, pour ses institutions, est un devoir que tout citoyen d'un État libre tient à honneur de remplir. Il ne peut en être ainsi des chrétiens de l'Orient. Il faut l'avouer; si on leur donne des armes, ils croient ne pouvoir en faire un plus noble usage que de s'en servir pour délivrer leur patrie asservie, renverser les institutions iniques sous le joug desquelles ils frémissent, et chasser ces maîtres qui ne leur inspirent que mépris et que haine. Les Turcs, qui connaissent les sentiments que leurs sujets nourrissent à leur égard, n'ont donc garde de les armer. S'ils le leur ont promis, ç'a été une fausse espérance qu'ils ont donné à l'Europe pour lui en imposer, et un expédient qu'ils ont inventé pour remplir leur trésor. Ils ne les recrutent jamais; mais un impôt annuel d'exonération forcée du service militaire est exigé d'eux, qu'ils expriment ou non le désir de se racheter. Cet impôt, appelé *Béladat*, est si fort, que les habitants de plusieurs districts s'étaient résignés à servir plutôt que de le payer, quoiqu'ils sussent que tout avancement au-dessus du grade de soldat leur était interdit. Mais ils furent repoussés et contraints de vive force à payer très-cher la perte du droit qu'on avait fait tant de bruit de leur avoir reconnu.

En même temps qu'on essayait de réformer la Turquie, on voulait aussi l'éclairer. On n'y réussit

pas mieux. Jamais un ministre turc ne songea d'introduire dans l'empire un système d'instruction. Pour en sentir le besoin, le peuple et le gouvernement ottoman eussent dû être ouverts aux idées de civilisation. Dans leurs écoles, où l'enseignement consiste uniquement à leur expliquer le Coran, on leur apprend que tout ce qui vient des infidèles est abominable, que tous ceux qui se refusent à embrasser la vraie foi, sont dévolus au glaive. Les quelques Turcs qui vont étudier en Europe, ne sont qu'une goutte dans l'Océan, et le plus souvent ils ne font qu'ajouter des vices raffinés à leurs anciens vices.

IX

On ne tarda pas non plus à acquérir la conviction que c'était une pure utopie que de vouloir établir la fusion des races sous le régime du Coran, l'égalité sous la loi de l'inégalité. Il n'est pas rare qu'après une conquête, les conquérants et les conquis s'unissent par des liens intimes, pour ne former qu'un seul peuple, mais c'est lorsqu'ils sont attirés l'un vers l'autre par l'identité de l'origine, de la langue, de la religion, par la communauté des idées et des sentiments, lorsque surtout le conquérant est placé à un degré de civilisation égal ou supérieur à celui du conquis.

Aucune de ces conditions ne se rencontre en Turquie, où les chrétiens ont vu leur brillante civi-

lisation foulée aux pieds de leurs barbares dominateurs. Le souvenir de leur gloire passée, ranimé par l'éducation, exalte en eux un orgueil légitime, et stimule leur patriotisme ; le sentiment de leur supériorité physique et intellectuelle leur inspire du dédain envers leurs maîtres, qui, après avoir cessé de vivre par la guerre, avaient ajouté la mollesse à leur ancienne barbarie. Ils rongent avec indignation un frein qui leur paraît dégradant, et ne songent qu'aux moyens de le secouer. Depuis la prise de Constantinople, les *Klephtes*, derrière leurs rochers, les rapsodes dans leurs chansons les érudits dans leurs livres, n'ont cessé de protester contre le joug abhorré, et jamais une occasion ne s'est présentée sans que les chrétiens ne l'aient saisie avec ardeur pour renaître à la liberté.

La haine instinctive des races, la différence radicale de tous leurs éléments d'existence, creuse entre elles un abîme impossible à combler. Elles se fuient et elles se repoussent, et depuis quatre cents ans qu'elles vivent sous le même ciel, elles ne se mêlent pas plus que les flots hétérogènes de ces rivières de la fable, qui roulaient dans le même lit sans se confondre. Insister à les fondre, c'est vouloir unir les contrastes, marier les négations, l'usurpation avec l'esprit d'indépendance, la tyrannie avec la liberté, l'Évangile avec le Coran, la barbarie avec la civilisation ; c'est renouveler ce supplice atroce des anciens temps, où l'on enterrait un homme vivant, fortement attaché à un cadavre.

Du reste, ce rêve de fusion, caressé depuis un quart de siècle par presque tous les hommes politiques, comme le dernier espoir de salut de la Turquie, ne fut et n'a jamais pu être pris au sérieux en Turquie même, ni par le gouvernement, ni par les peuples. Jamais le Sultan, dont nous admettons la bonne volonté, jamais aucun de ses agents à tous les degrés de la hiérarchie, n'a eu la pensée de confier aux sujets chrétiens le gouvernement des provinces, le commandement de l'armée ou même de la flotte, où l'incapacité absolue des Turcs est manifeste. Ils comprenaient avec pleine raison que si cette importante réforme était véritablement accomplie, le pouvoir passait aux chrétiens qui, déjà, tout opprimés qu'ils soient, conquièrent souvent la prépondérance par la seule force de leur intelligence. Quelques postes diplomatiques furent seuls le partage des Grecs, parce qu'il y a peu de Turcs qui puissent se présenter au milieu d'une société civilisée, et qu'en même temps la Porte est bien aise de saisir cette occasion pour faire parade en Europe de l'égalité dont jouissent ses sujets fortunés.

Mais supposé même que le gouvernement ottoman voudrait sincèrement cette fusion, et la voudrait dans toutes ses conséquences, il rencontrerait une opposition invincible dans chaque Musulman, qui, par tradition, par éducation, et surtout par l'autorité du Coran, considère les infidèles, non comme des concitoyens, mais comme des esclaves,

et se révolte intérieurement contre ses chefs, qui, par faiblesse, trahissent la loi du Prophète.

L'opposition ne viendrait pas moins de la part des chrétiens, à qui les avantages d'une union la plus complète, si elle était possible, ne feraient pas renier leurs aspirations plus nobles vers une entière indépendance.

XII

Rien n'est, on le voit, plus impraticable que d'unir intimement deux peuples qui suivent des routes diamétralement opposées. Tandis que l'un recule fatalement vers l'abîme, l'autre avance à grands pas dans sa marche ascendante. La distance qui les sépare s'élargit tous les jours.

Mais si les deux races qui forment l'Empire ottoman se tiennent à jamais séparées et opposées l'une à l'autre, ou elles seront de force égale, et alors elles se neutraliseront, chacune empêchant l'autre de se développer dans son sens naturel ; ou les chrétiens auront le dessous, et alors ils seront des victimes, subissant l'influence de quiconque les bercerait de promesses ; ou ils seront les plus forts, et alors ils conquerront bientôt leur indépendance.

Eh! dira-t-on peut-être, pourquoi ne pas laisser alors les choses suivre leur cours naturel? Les chrétiens progressent ; c'est tant mieux pour l'humanité. La force morale, qui est la leur, saura se frayer son chemin, et leur donner la prépondé-

rance qui leur est due. Ils continueront à devancer les Turcs, et si les Turcs veulent arrêter leurs progrès par la violence, qu'ils repoussent la force par la force; qu'ils s'arrangent chez eux comme ils peuvent; ne nous mêlons pas de leurs affaires, accordons-leur *fair play*, comme on dit au delà de la Manche, et la question d'Orient aura d'elle-même sa solution définitive.

Rien ne peut être mieux au point de vue des chrétiens de l'Orient. Tout ce qu'ils demandent, c'est qu'on les laisse agir par tout l'empire sans intervention d'aucune sorte : ils auraient bientôt raison de leurs oppresseurs, ou au moins ils auraient la gloire de combattre et de mourir pour tout ce que les hommes ont de plus cher. Mais cela fait-il également le compte d'une politique prévoyante? Laisser un pays, qui est le poste avancé de l'Europe, en état de lutte et de guerre civile permanente, ce n'est pas résoudre, c'est prolonger la question d'Orient, c'est perpétuer les tiraillements et les secousses qui en font le danger, et que la diplomatie veut surtout éviter. Si le dénouement s'en faisait attendre, il n'y aurait pas lieu de s'en féliciter, car il pourrait arriver au milieu d'événements que nul aujourd'hui ne saurait prévoir, et qu'il serait par conséquent peut-être impossible de maîtriser et de conduire.

XIII

Il faut donc abandonner tout espoir de faire revivre la Turquie musulmane, soit en renforçant l'élément turc, soit en opérant la fusion des nationalités ennemies, soit en leur laissant, dans le chaos où elles vivent, prendre la place que leur fera leur gravité spécifique. L'Europe s'épuise en vains efforts pour combattre cet immuable arrêt du destin. Le général Sébastiani l'a dit : « Elle embrasse un cadavre pour le faire tenir debout. »

Tous ceux qui ont eu des illusions à cet égard, les ont vues s'évanouir successivement. Nous invoquons à cet égard les convictions intimes de tous les hommes d'État qui ont vu et étudié la Turquie de près, non celles qui figurent dans des notes revêtues des ménagements du langage diplomatique, mais celles qu'ils conservent au fond de leur conscience.

Il y a une autre antorité que nous devons citer avant toutes, et qui ne sera pas taxée de partialité. C'est celle du Sultan Abdul Medjid lui-même, qui, dans une ordonnance officielle, publiée dans les derniers temps de son règne, a signalé l'abîme béant sous son trône, et montre ce qu'il y avait de réel dans les prétendues réformes, tant exaltées par des flatteurs maladroits ou par des optimistes naïfs.

A ce témoignage, nous pouvons en joindre un autre qu'on pourra à juste titre considérer comme

plus concluant encore sur les affaires de la Turquie que celui du Sultan. Le diplomate éminent qui, par suite d'un long séjour et avec une rare perspicacité, connaît l'Orient mieux qu'aucun homme au monde, lord Strafford de Redcliffe, disait en quittant la Turquie, qu'il s'était fait un point d'honneur de régénérer, consacrant pour ainsi dire, à cette tâche la presque totalité de sa vie officielle : « Je vois que j'ai perdu mon temps, et que la Turquie n'entrera jamais dans la voie des réformes. »

Enfin, le plus grand homme des siècles modernes, pour le génie duquel l'avenir même n'avait pas de secrets, Napoléon Ier, disait, en 1807 : « J'ai cru un moment qu'on pourrait faire quelque chose des Turcs, les réveiller de leur apathie, leur apprendre à se sauver. C'était une illusion. Il faudra en finir évidemment tôt ou tard avec cet Empire qui ne peut subsister, et *mieux vaudrait aujourd'hui que demain.* »

XIV

De son regard d'aigle, Napoléon avait pénétré jusqu'au fond de l'abîme. D'un mot il résolvait la question, dans le dédale de laquelle la politique tâtonne depuis lors, sans en trouver l'issue. L'Empire ottoman est, à cause de son état de décrépitude, le grand danger de l'Europe ; tous les efforts pour le consolider se sont montrés vains ; il le faut supprimer d'autorité, et aujourd'hui plutôt que de-

main. C'est ainsi qu'une police prévoyante fait, dans l'intérêt de la sûreté publique, abattre un édifice qui menace de s'écrouler.

Napoléon, avec la puissance de son génie et celle de son épée triomphante, refaisait à son gré la carte de l'Europe ; il y taillait des royaumes et il en éliminait d'autres dont l'existence gênait ses plans. Ce qui faisait un conquérant, tout grand qu'il fût, ce que hier encore nous aurons vu se réaliser dans l'espace de quelques jours, ne peut paraître impossible à l'Europe entière, si elle l'entreprend à propos et en réunissant ses forces en un faisceau. Un ordre émané d'un congrès européen, ferait, comme le coup de baguette d'une fée, disparaître en un instant, de la face de l'Europe, l'Empire ottoman. A l'intimation d'un tel ordre à Constantinople, toutes les populations chrétiennes de l'Orient se lèveraient comme un seul homme pour l'appuyer ; ou, si l'on craignait leur intervention comme pouvant donner lieu à quelques-unes de ces perturbations qu'on veut surtout éviter, il suffirait qu'une escadre réunie de toutes les puissances maritimes de l'Europe apparût à l'entrée du Bosphore pour que le grand drame finît avant que d'autres que les acteurs principaux eussent le temps de se montrer sur la scène.

Des sceptiques en politique sourient peut-être de la facilité avec laquelle nous effaçons un État d'un trait de plume. Les compagnons de Colomb souriaient de même de sa confiance de tenir l'œuf debout, et furent bien étonnés de voir que la chose

ne fût pas plus compliquée. La Turquie, nous le disons avec une pleine conviction, est une bulle de savon que le premier souffle de l'Europe ferait disparaître, dès que l'Europe jugerait que l'intérêt général lui commande de l'anéantir. Au reste, ces miracles n'étonnent plus aujourd'hui personne.

Mais comment espérer que les puissances tomberaient d'accord pour un si grand résultat? Rien de plus naturel. L'intérêt commun les réunirait. Chacun sacrifierait sa propre convoitise pour enfreindre la convoitise des autres. En s'abstenant, elles assurent la paix du monde; en venant avec les appétits conquérants, elles éternisent la guerre.

On ne nous objectera pas l'injustice apparente du procédé. Devant la raison d'État, nous avons étouffé la voix des sympathies et de la justice lorsqu'il s'agissait des chrétiens. Nous ne serons pas plus scrupuleux pour les Turcs. Ce n'est pas pour la première fois que la politique aura commandé aux puissances du monde de changer la destinée des peuples pour prévenir de plus grands malheurs et de plus grandes complications à l'avenir. Ce qu'on a fait, par exemple, à l'égard de la Pologne, on peut, avec plus de raison sans doute, le faire à l'égard de la Turquie.

Et si l'on veut avoir sa conscience entièrement en paix, on peut, à côté de l'intérêt de l'humanité, invoquer même le bon droit. Une conquête accomplie par une agression injuste et par le seul fait de la force brutale, et maintenue par l'injustice et l'op-

pression, ne peut être considérée par la morale politique des peuples civilisés, que comme une usurpation pour laquelle il n'y a pas de prescription, à moins que les peuples conquis ne se soient accommodés à leur destinée. En tout autre cas, ces peuples ont toujours le droit d'en appeler à la justice du tribunal suprême des puissances qui tiennent entre leurs mains la balance des destinées des nations, contre la violence qui a été faite à leurs droits, et réclamer, même après quatre cents ans, comme les chrétiens de l'Orient, leur indépendance et leur liberté qui leur furent ravies, parce qu'ils ont été les plus faibles. La théorie que le plus fort peut assaillir le plus faible et se faire un droit de la durée de sa violence, ne peut convenir qu'aux hordes des brigands qui vivent de leurs rapines. Devant la justice éternelle, il n'y a pas de prescription des droits les plus sacrés de l'homme.

Enfin, nul ne songe à crier à l'injustice contre ceux qui enlèvent un corps mort pour le porter à la tombe.

XV

Cependant, il ne suffit pas de s'être convaincu de l'urgence et de la facilité de mettre fin à l'empire musulman ; il reste encore à penser ce qu'on lui substituera ; c'est même là le grand point d'interrogation, le grand mur infranchissable auquel se sont arrêtés en perplexité tous ceux qui ne se sont jamais occupés de la question formidable. Cette difficulté ré-

sume et domine toutes les autres. On renonce d'en détacher péniblement tous les nœuds compliqués, lorsqu'on sait qu'il y en a un au bout qu'on croit insoluble. Car il est évident que nul ne songe de laisser pour un seul instant cet immense État à la merci des ambitions et des convoitises.

L'idée d'un partage s'est peut-être quelquefois présentée aux hommes qui se sont occupés des destinées futures de cet empire. On en pourrait donner quelques provinces à la Grèce; l'Angleterre, la France, la Russie, l'Autriche, se diviseraient le reste des dépouilles du Grand-Seigneur. Ce plan, qui n'est plus dans les errements de la politique de notre siècle, et que repoussent les peuples sur lesquels on le voudait appliquer, pourrait cependant paraître à quelques esprits trop positifs assez plausible pour mériter d'être pris en considération. En tout cas, avant de l'adopter, on devrait en arrêter tous les détails, de peur que son application même n'engendrât des difficultés plus grandes encore que celles qu'on s'efforce de prévenir. Lorsque ces quatre puissances seront tombées d'accord, il est assez à supposer qu'elles seront irrésistibles et pourront ne pas tenir grand compte du mécontentement inévitable des autres États non admis au partage, de la jalousie du reste de l'Allemagne, qui serait offusquée de cet accroissement de l'Autriche.

Mais, entre elles, sauront-elles se mettre aisément d'accord? La part de chacune ne paraîtra-t-elle pas trop belle aux autres? Qui aura l'Égypte,

cette grande route des Indes? Qui aura Constantinople, qui est elle-même un empire? Est-ce la Russie, comme il est plus naturel de le supposer? C'est alors que son aigle, dominant le Midi et le Nord, portera une couronne impériale sur chacune de ses têtes, et qu'il enfoncera ses griffes dans le flanc de l'Europe. En fera-t-on une ville libre, un *res nullius?* Ce sera une aubaine pour le *premier occupant*, et l'on peut assez prévoir qui ce devra être, aussitôt qu'une occasion favorable se sera présentée. Même si on en faisait une ville catholique, comme nous l'avons vu proposer quelque part (1), les difficultés n'en diminueraient pas. Constantinople mériterait encore une fois, dans le sens politique, son ancien titre de Nouvelle Rome. Elle présenterait tous les embarras de la question politique, compliquée de la question religieuse. A un État impossible à conserver, parce qu'il était faible, on substiturait une ville plus faible encore. A un régime condamné à cause de l'incompatibilité religieuse des sujets et de leurs maîtres, on en ferait suivre un autre qui aurait le même vice fondamental. Et le peuple, dont tous les sentiments religieux seraient froissés, tournerait naturellement les yeux vers ses co-religionnaires, dans lesquels il ne cesserait d'espérer des libérateurs. Cette combinaison ne ferait que consolider

(1) Les alliances austro-française et austro-prusso-russe, à propos des questions orientale et polonaise. Paris, novembre 1866.

l'influence, et qu'augmenter les chances des Russes sur la ville impériale. Dans tous les cas, quelle que soit la part de la Russie, — car on ne la laissera pas seule s'en aller les mains vides, — elle sera toujours plus belle que les rêves ambitieux qu'on lui a jamais supposés; elle aura obtenu, sans coup férir, bien plus qu'on ne l'a empêché de prendre par une guerre sanglante.

Mais, au moins, le partage ainsi consommé, la paix du monde en sera-t-elle assurée? Nous ne le pensons pas. La haine des populations, qu'on se sera adjugées *comme on se partage les troupeaux*, se reportera d'autant plus vive de leurs anciens sur leurs nouveaux maîtres, qu'elles sentiront combien il est plus difficile de secouer le joug de ces derniers. L'administration nouvelle sera sans doute plus équitable et plus éclairée; mais, pour un peuple comme les Grecs, par exemple, si amoureux de sa nationalité, si fier de son passé, rien ne saurait racheter la perte de l'indépendance. L'Orient devra être traité en pays conquis; ses maîtres seront contraints de l'occuper fortement, et de se tenir toujours sur le qui-vive. L'exemple des îles Ioniennes est très-instructif à cet égard. Elles avaient un gouvernement presque national; l'Angleterre y entretenait une sage administration, complétant souvent leur budget du sien. Elle les préservait du joug ottoman. Cependant, elle n'y était guère populaire, parce que sa protection y prenait des allures de domination. Sous la protection britannique, le

sol des Sept-Iles fut toujours palpitant. Malgré leur faiblesse et la force immense de leur protectrice, leur cri de mécontentement a plus d'une fois retenti en Europe.

Sous ce rapport encore c'est la Russie qui, vu l'identité du dogme, sera la mieux partagée.

Ajouter quelques provinces à leurs vastes domaines n'est pas le but auquel visent les puissances. Ce qu'elles peuvent vouloir, après comme avant la disparition de la Turquie, c'est d'établir en Orient quelque chose d'assez solide pour pouvoir se tenir à l'abri de coups de mains, et ne pas tenir le monde en un éternel émoi.

Quelle est la création qui répoud le mieux à ce besoin politique? Voilà ce qu'il nous reste à examiner.

XVI

On a proposé de créer autant de petits États indépendants qu'il y a de nationalités distinctes en Orient. Des fragments de l'Empire ottoman, on formerait des royaume de Grèce, d'Albanie, de Servie, du Bulgarie, peut-être; de Monténégro, de Dacie, d'Égypte, de Syrie, un ou plusieurs de la Grande-Asie, et d'autres encore. La domination ottomane était, dit-on, leur seul principe de cohésion; lorsqu'elle viendra à manquer, il faudra bien que l'Empire s'égraine. C'est la nécessité, et ce sera la meilleure mesure à adopter pour leur prospérité; car, à

tout prendre, les petits États sont plus heureux que les grands.

En effet, il en est souvent ainsi ; nous le pensons au moins ; et s'il ne s'agissait que du bien-être des peuples qui composent l'Empire ottoman, nous trouverions probablement ce plan sans réplique.

Mais ce ne sont pas eux, c'est l'intérêt de l'Europe qui nous préoccupe avant tout. C'est au point de vue de l'utile et non de l'équitable que nous nous sommes placé dans tout cet examen. Les petits États peuvent jouir, jusqu'à un certain point, d'un bonheur relatif ; ils font leurs petites affaires, cultivent leurs petits champs, exercent leur petit cabotage, ils végètent enfin sans trop soulever l'attention et l'envie ; mais ils ne peuvent ni développer des ressources, ni avoir une armée et une marine, ni posséder une force suffisante pour être un boulevard devant d'autres ou pour résister par eux-mêmes.

Les petits États peuvent prospérer à condition que les grands veulent bien le permettre ; leur indépendance n'est qu'à ce prix, et les douceurs de leur existence modeste sont bien envenimées par l'épée de Damoclès toujours suspendue sur leur tête.

La fondation de plusieurs petits États en Orient reproduira plusieurs fois la Turquie avec les difficultés qu'elle présente, et créera autant de gouvernements sur la faiblesse desquels il faudra avoir l'œil constamment ouvert ; elle multipliera, en un

mot, la question d'Orient, au lieu de l'éliminer. Si l'on craint que la Turquie ne devienne la proie de voisins voraces, on doit se garder de la leur découper.

Aussi ces petits États, s'ils sont détachés de leur centre commun, seront-ils naturellement attirés par les lois de l'affinité vers d'autres centres : les provinces grecques vers la Grèce, si elles ne lui sont pas annexées ; les provinces slaves vers la Russie et l'Autriche, ces deux grands foyers du slavisme, qui acquerront ainsi toute influence en Orient. Qui ne sait que la création de petits États est la proposition que la Russie a mise en avant en plusieurs occasions? Il y a peu de monde qui consente à y voir le mobile d'une pure abnégation.

XVII

Une autre combinaison a aussi quelquefois été crue praticable, celle de réunir tous ces États en une confédération, pour leur donner de la force de résistance. Cette pensée répond beaucoup mieux au but qu'on doit se proposer dans la solution de la question d'Orient.

Mais si l'on refuse toute cohésion aux diverses nationalités de l'Empire, peut-on croire à la possibilité ou au moins à la grande efficacité de leur union fédérale? Leur unique lien serait l'intérêt commun. Si l'on réussissait à établir entre eux opposition d'intérêts, en exploitant leurs divergences

d'opinions ou de tendances, il n'y aurait plus rien pour retenir leur faisceau. On peut croire qu'il y en aura plusieurs qui le tenteront, pour régner sur eux en les divisant. Le coin de l'intrigue n'aura pas de difficultés à pénétrer dans les fentes mal jointes de ces fragments de rapports et à les écarter. C'est la solidité qu'on doit surtout rechercher dans l'édifice qui servira de digue contre le cataclysme oriental.

Ou bien, si cette fédération doit, comme celle de la Suisse, comme celle de l'Amérique du Nord, être une agglomération de provinces ayant des gouvernements locaux, mais, en même temps, soumises à la loi d'un gouvernement central, son organisation ne serait alors qu'une question purement intérieure et constitutionnelle, ne concernant que de bien loin l'intérêt de l'Europe.

La fédération ainsi comprise, serait l'union même, avec une forme gouvernementale qui n'aurait pas toute la force que donne la centralisation.

XVIII

Il est bien à regretter, pensent tous ceux qui mettent ce système en avant, que l'union des diverses parties de l'Empire en un grand État, soit irréalisable, car il n'y aurait qu'elle qui présenterait tous les avantages que la diplomatie recherche dans une solution définitive de la question d'Orient.

Plus l'État qu'on formarait serait grand et fort, plus il répondrait aux intentions et aux besoins de

l'Europe; il serait à l'abri d'un coup de main; l'intrigue aurait moins de prise pour le diviser et pour l'affaiblir; et à l'aide de la centralisation l'unité nationale surgirait bientôt de cette union.

La civilisation répandra ses plus belles lumières sur ces contrées qui en avaient été autrefois le brillant berceau, et le commerce européen y trouvera de nouveaux et grands débouchés. Le seul royaume de Grèce importe aujourd'hui (tableau de 1858) pour 36,400,000 francs de marchandises. Qu'on pense à ce qu'était son importation avant son émancipation. Nous n'avons pas besoin de rappeler que plus un pays est grand et civilisé, plus il produit pour l'échange et plus il a de besoins à satisfaire.

Depuis surtout que l'Italie unifiée, a pris rang parmi les puissances prépondérantes, et est appelée à dominer, par sa position, aussi bien que par ses forcess, dans la Méditerranée, l'intérêt de tout le monde et une politique prévoyante exigent impérieusement de lui créer un contrepoids. Il est tout trouvé. C'est celui que la nature elle-même paraît avoir indiqué. La Grèce et l'Italie, ces deux contrées jumelles, que les flots de la Méditerranée embrassent de tous côtés, et dont les peuples sont doués du même caractère et des mêmes qualités de l'intelligence, avaient rempli l'antiquité de leur renommée. Aujourd'hui elles renaissent presque simultanément à la liberté. Elles paraissent destinées à marcher d'un pas égal, à se tendre la main, à se soutenir, mais aussi à se contrôler mutuellement.

Les immenses avantages de ce plan sont si évidents, que s'il fallait pour le réaliser les grands efforts auxquels l'Europe s'est soumise pour sauver la Turquie, il ne faudrait pas hésiter un seul instant à le faire.

Malheureusement il n'y a pas d'efforts, déclare-t-on, qui puisse amener un pareil résultat. La réunion des peuples de la Turquie sans la domination turque est réputée impossible. Les éléments hétérogènes qui composent l'Empire ont dans leur nature une telle force de répulsion réciproque, que la main du despotisme qui les tient ensemble une fois levée, ils se détacheront en nationalités irréconciliables. Les autres races sont animées de haine contre les Grecs; ceux-ci abhorrent les Albanais, qui sont les ennemis des Slaves, et chacun de ces peuples voudrait substituer son joug à celui des Turcs.

C'est, dit-on, un malheur, car il exclut tout espoir de donner à la question d'Orient une solution logique et satisfaisante, la seule qui concilie tous les intérêts et qui pare à tous les dangers. S'il ne faut pas songer au partage, si la création de petits États indépendants ou réunis en confédération ne répond pas entièrement au but qu'on veut atteindre, la création d'un grand État, la seule mesure à désirer, est à son tour une mesure impraticable.

Voilà ce qu'on se répète. Mais devons-nous admettre cet arrêt comme irrécusable? La question mérite au moins d'être examinée plus attentivement. Il y a assez de gens qui pourraient trouver

leur compte dans cette incompatibilité de races, pour qu'il soit permis de supposer qu'ils l'ont inventée ou tout au moins exagérée. Il serait, par exemple, tout naturel que la Russie et l'Autriche vissent avec plaisir les populations slaves s'isoler des autres peuples de l'Orient pour graviter vers l'un ou l'autre de ces centres du Panslavisme. On croit savoir que l'empereur Nicolas avait dit, dans le temps, qu'il admettrait toute solution de la question d'Orient, autre que la fondation d'un grand État à ses portes. Son fils ne paraît pas partager cette idée. Ce qu'avant tout il ne veut pas à ses portes, ce sont les troubles incessants et la guerre toujours imminente. Ceux qui mettent en avant la répulsion mutuelle des races chrétiennes de l'Orient, abondent dans le sens de l'empereur Nicolas; car, si cette répulsion était réelle, elle seconderait les vues qu'on supposait à la Russie. Mais pourquoi ces sentiments haineux existeraient-ils, et quelle peut être leur source? La plus grande part de ces populations appartiennent au même rite religieux ; et ce n'est pas encore là leur lien le plus fort. Le royaume de la Grèce renferme aussi des Grecs catholiques, que rien ne distingue de leurs concitoyens, tandis que les Russes, coréligionnaires des Grecs, leur sont entièrement étrangers. Ce qui unit surtout entre eux les chrétiens de l'Orient, ce sont les siècles de vicissitudes par lesquelles ils ont passé en commun ; c'est leur ancien attachement au trône de Byzance, autour duquel, ou même sur lequel ils se pressaient

tous indistinctement, qu'ils fussent Thraces, Macédoniens, Grecs, Isauriens ou Bulgares. Pour les Slaves eux-mêmes, Constantinople est encore aujourd'hui *Tzaragrad*, la ville impériale. Ce qui unit aussi ces populations c'est, sous la domination ottomane, leur communauté de souffrances et de rêves de liberté.

Avant la révolution grecque, les mots, aussi bien que les idées de Panslavisme et de Roumanisme étaient inconnus dans l'Empire ottoman, où tous les chrétiens se considéraient comme des membres d'une même nation. L'*hétérie* embrassait sans distinction toutes les nationalités chrétiennes de l'Empire. Le premier mouvement insurrectionnel eut lieu en Dacie, et des chefs valaques y figuraient sous les drapeaux d'Hypsilanti. Les phalanges de la révolution grecque comptaient parmi leurs premiers héros, Vasso le Monténégrin, Hadji-Christo le Bulgare, Coletti le Vlaque, Cryézis et Botzaris les Albanais, et aujourd'hui encore plusieurs des ministres et des fonctionnaires de toutes les classes du royaume hellénique, sont originaires d'endroits où l'on parle l'albanais ou le vlaque. Cependant on leur ferait outrage si l'on mettait en doute leur nationalité hellénique, de même qu'en France l'Alsacien ou le Marseillais sont des Français, en Belgique le Wallon ou le Flamand sont des Belges.

La facilité avec laquelle cette fusion s'est opérée dans le royaume hellénique, fait voir qu'il n'y a rien de bien fondé dans l'idée qu'on se fait de l'aversion

profonde de ces mêmes races en Turquie. Avec très-peu de peine on y pourrait étouffer ces rivalités que l'intérêt y a excitées et que l'imprévoyance a encourragés, et faire qu'il n'y ait pas en Turquie plus de distance entre un Serbe ou un Bulgare et un Grec, qu'il n'y en a aujour d'hui en Grèce entre un Grec et un Albanais d'Hydra ou un Vlaque du Pinde.

XIX

Mais pour que ce résustat soit obtenu, faut-il qu'une de ces nationalités assujettisse ou absorbe les autres ? Tout au contraire, il faut qu'elles se réunissent dans des conditions d'une égalité parfaite, qu'elles approchent toutes le trône à égale distance, qu'elles aient, sans distinction, accès au service militaire et civil. Si le souverain qui gouvernera toutes ces races n'est sorti du sein d'aucune d'elles, s'il leur est étranger de naissance, il sera impartial envers toutes ; aucune d'elles n'aura le pas sur les autres, et chaque citoyen du nouvel État trouvera son compte à appartenir à une grande partie plutôt qu'à une petite. Toutes ces populations seront ainsi unies par un intérêt commun, comme elles le sont déjà, pour la plupart au moins, par les liens religieux. Il n'y aurait plus entre elles que la distinction de la langue, qui ne les diviserait pas plus qu'elle ne divise les divers habitants de la France ou de l'Angleterre qui parlent des dialectes différents.

On se demandera cependant peut-être lequel de ces dialectes, qui sont parlés dans l'Empire ottoman, serait choisi pour être la langue officielle du nouvel État? Sera-ce le vlaque, l'albanais, le grec ou le slavon? La difficulté n'est pas capitale, ni de nature à arrêter la main créatrice de l'Europe dans un arrangement qui intéresserait le bonheur de l'humanité. C'est une question de convenance intérieure, que les populations seraient libres de décider comme elles l'entendent, ou que l'habitude se chargerait de résoudre.

Il existe bien une langue admirable par sa beauté, par son harmonie et par son exactitude, riche de chefs-d'œuvre de littérature, une langue universelle, car elle fait partie de l'éducation libérale de tous les peuples. C'est celle d'Euripide et de Platon, et elle est aujourd'hui même parlée par une grande partie des peuples qui seraient appelés à composer le nouvel État. Ils pourraient la choisir sans doute, comme la diplomatie de tous les peuples l'eût probablement adoptée pour les relations internationales, si saint Louis, Louis IV et Napoléon n'eussent forcé la terre de parler français. Mais, nous le répétons, c'est à eux-mêmes à régler ce point comme il leur convient.

XX

Nous parlons à notre aise, dira-t-on peut-être, de la création d'un Empire chrétien en Orient, sans

songer que l'Orient contient aussi des mahométans, et que si nous considérons comme impraticable et injuste de laisser plus longtemps des chrétiens sous la domination ottomane, il n'est pas plus possible et plus équitable de soumettre les Ottomans à un gouvernement chrétien.

Nous répondons que le cas se présentera à peine dans la partie européenne de l'Empire, où les Turcs ne sont que campés, toujours prêts à ployer leurs tentes, et même dans l'Asie mineure, d'où le commerce et la civilisation des Grecs les refoulent de plus en plus vers l'intérieur.

Mais, indépendamment de cette considération, il y a entre la domination des Musulmans sur les chrétiens et celle des chrétiens sur les Musulmans toute la différence qu'il y a entre les deux cultes. La religion mahométane est celle de la conquête et de l'oppression ; la religion chrétienne celle de l'amour et de la fraternité. Sous les Musulmans les chrétiens sont des esclaves ; ils souffrent, ils dégénèrent sous un joug abrutissant, et les ténèbres de la barbarie et de l'ignorance finissent par s'étendre sur les déserts, qui se font partout où régne cette religion stérile. Sous la loi de l'Évangile, au contraire, les Musulmans sont des frères, des citoyens libres, qui exercent tous leurs droits, qui s'élèvent au sentiment de la dignité de l'homme et qui sont gagnés à la civilisation.

Les idées libérales qui germent chez le chrétien et qu'il puise dans les préceptes de sa foi, l'hellenisme

aussi dans les glorieux souvenirs de son histoire, en feront toujours un esclave indocile et mutin, qui regardera son tyran comme son ennemi et qui ne travaillera qu'à s'affranchir. Le dogme de la fatalité, qui est celui du Coran, fait au contraire, que le Turc se soumet facilement à son sort quel qu'il soit, et il le fera, sans doute, d'autant plus volontiers que ce sort sera plus doux, que sous un gouvernement chrétien il trouvera non moins de respect avec plusde garanties pour son culte, pour sa vie, pour sa liberté individuelle et pour sa propriété, qu'il n'en peut jamais espérer sous le régime de ses coréligionnaires. C'est ainsi que les lumières de la civilisation ont pénétré avec le régime chrétien en Algérie, aux Indes, dans la Russie orientale, dans ces pays voués à la barbarie depuis la création. Les Musulmans y jouissent, autant que les circonstances des premiers temps d'une conquête violente et l'état moral des peuples conquis le peuvent permettre, de tous les avantages d'une bonne administration, et finissent, après avoir secoué leurs premiers préjugés et compris qu'ils sont régis par la justice et l'humanité, par être contents et dévoués à leurs maîtres.

Le petit État de la Grèce a pris naissance par une guerre qui a surexcité toutes les passions. Cependant des Musulmans ont consenti à y rester dans quelques localités. Ils y jouissent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes charges que tous les citoyens ; ils ont leurs mosquées, protégées par la

loi et par le respect public; ils sont électeurs et éligibles, et prennent part à l'administration municipale. Ils sont si satisfaits de leur sort, que lorsqu'en 1855, pendant l'insurrection de l'Épire et de la Thessalie, un capitaine français vint offrir aux Musulmans de Chalcis, en Eubée, de les faire passer en Turquie, ceux-ci répondirent qu'ils étaient sujets grecs, et qu'ils n'avaient aucune raison pour quitter leur pays et pour se séparer de leurs concitoyens.

XXI

Cependant, si malgré toutes ces considérations, on trouvait qu'il était peu pratique de soumettre des pays habités par des populations purement musulmanes à un trône chrétien, il serait peut-être possible, sans de graves inconvénients, d'en former un État à part, et de substituer au dogme jusqu'ici prévalant de l'intégrité de l'Empire ottoman, celui de de sa division en deux royaumee, dont l'un, ayant sa capitale à Constantinople, comprendrait sous une même loi, et dans des conditions d'égalité parfaite, toutes les parties de l'Empire actuel, habités par un grand nombre de chrétiens; tandis que l'autre, un État musulman, aurait son centre dans l'intérieur de la Grande-Asie, et s'étendrait sur toutes les provinces asiatiques, peut-être même africaines de la Turquie, exclusivement habitées par des Mahométans.

Ce partage de l'Empire ne serait pas de nature à

compromettre essentiellement le but que la politique européenne recherche, car l'État chrétien recevrait toujours une assez belle part d'étendue et de force, pour pouvoir, en toute occasion, sauvegarder son indépendance. De l'autre côté, l'État musulman s'il ne marche point dans la voie de la vraie civilisation, pourra avoir un assez grand rôle à remplir pendant quelque temps encore en Asie. Il y implantera les germes civilisateurs qu'il aura emportés de l'Europe, et pourra les développer, jusqu'à un certain point, loin du christianisme, dont le contact exerce une action destructrice sur les sociétés mahométanes.

En même temps, solidement établi au milieu d'éléments homogènes, il pourrait rendre dans les parties les plus reculées de l'Orient les mêmes services à l'équilibre politique des États, que l'Empire chrétien rendrait sur les bords du Bosphore.

XXII

Nous avons entendu exprimer le doute, si un État chrétien qui remplacerait l'Empire ottoman, serait mieux administré que lui. Il faut avouer que ce ne serait pas difficile. Du reste, croire le contraire, c'est contester l'efficacité du christianisme pour améliorer la condition de l'humanité.

Un coup d'œil sur les pays chrétiens qui se sont plus ou moins émancipés de la domination ottomane, suffira pour convaincre qu'à peine échappés à l'étreinte de la tyrannie musulmane, ils se relè-

vent à la civilisation et font, pour se donner une organisation régulière, de nobles efforts couronnés de rapides succès.

Les provinces de la Dacie, qui, sous la suzeraineté de la Porte, étaient gouvernées par des princes phanariotes, avaient atteint sous leur régime un degré de développement qui laissait loin derrière elles les autres parties de l'Empire. Depuis qu'elles ont relâché plus encore les liens qui les rattachent à la Turquie, elles se sont montrées dignes de la part de liberté qui leur a été faite, en la réglant par de sages lois.

La Servie qui, par une lutte héroïque, a conquis une position exceptionnelle en Turquie, marche hardiment dans la voie des progrès, sous les auspices de son émancipation partielle. Elle a un gouvernement régulier, une armée bien organisée, et point de dettes. 343 écoles primaires, 1 lycée et 5 gymnases y donnent l'instruction à 10,000 enfants, c'est-à-dire à 1 enfant sur 92 habitants. On applaudira à ces fruits de la liberté, si l'on songe que, il y a vingt ans à peine, ces peuples pasteurs, végétant sous les turcs, étaient plongés dans la plus profonde ignorance, et que leurs principaux citoyens ne savaient même pas lire et écrire.

La Grèce, qui par une lutte à outrance a complétement brisé ses fers, offre la preuve de ce que nous avançons. Ceux que préoccupe le bonheur de l'humanité, aussi bien que ceux qui cherchent une issue au dédale de la question d'Orient, doivent

applaudir à la pensée qui en a créé un État indépendant et entièrement livré à lui-même. Son existence est une donnée utile aux expérimentations politiques. Depuis qu'il a cessé d'être opprimé, il a changé de face. Les germes longtemps étouffés de sa civilisation ont fructifié au souffle de la liberté. Athènes est redevenue le foyer d'où l'intelligence rayonne sur tous ces peuples chrétiens richement doués, qui n'attendent que des circonstances favorables pour marcher sur les traces de leur aîné.

Nous savons qu'on a nié ces progrès. Des esprits prévenus ont déclaré la Grèce indigne de la noble mission qui lui est dévolue, de la position qu'elle s'est conquise, et de l'intérêt de l'Europe. La Grèce n'est plus aujourd'hui, comme du temps des Turcs un pays inconnu et inabordable; elle est sur le grand chemin des peuples, ouverte aux entreprises commerciales, à l'étude du savant, à la curiosité du voyageur. Nous nous bornerons ici à en appeler au témoignage de tous ceux qui avaient visité ce pays lorsqu'il était foulé aux pieds de la plus cruelle des tyrannies, et qui, en voyant aujourd'hui la transformation qu'il a subi depuis qu'il a brisé ses fers, croient faire un beau rêve.

Cependant ce sujet contient le nœud même de la question. Il est si important, que nous lui consacrerons un travail spécial (1). S'il est prouvé que ce diminutif d'un royaume a su prendre dignement

(1) *La Turquie ou la Grèce*, brochure faisant suite à celle-ci.

sa place dans la civilisation, et s'est montré un agent actif de la régénération des peuples chrétiens qui l'entoure, on annonce que son émancipation milite puissamment en faveur de l'établissement d'un Empire chrétien en Orient. Jusqu'à preuve du contraire, continuons à raisonner sur cette hypothèse.

XXIII

Mais cet Empire ainsi fondé, jouera-t-il bien sur la scène du monde le rôle qu'on lui destine? Il deviendra puissant et prospère; mais quel usage fera-t-il de sa force et de son bien-être? Composé dans sa grande majorité de chrétiens orthodoxes, ne sera-t-il pas un satellite de la Russie, au lieu d'être une barrière contre ses envahissements? Tous ces vœux ne voleront-ils pas sur les ailes de la foi? et ne serait-il pas de la dernière imprudence de supprimer l'Empire Ottoman, le monde seul qui, par son antagonisme religieux, oppose une digue réelle aux projets ambitieux que le colosse du Nord pourrait encore nourrir?

Mais d'abord à quoi sert de conserver une digue qui croule et que le premier choc des flots peut entraîner? On doit l'abattre, au contraire, car elle déguise le danger sans l'écarter et donne une sécurité trompeuse et fatale.

En second lieu, pour croire au dévouement tout sentimental qui attacherait le nouvel Empire à d'au-

tres États par les liens du culte, il faut oublier qu'il n'y a d'ordinaire que les petits États qui se laissent aller aux sentiments, tandis que les grands font plus volontiers de la politique. Courbés sous le joug ottoman, trop faibles pour le secouer, les chrétiens de l'Orient tournent sans doute avec espoir leurs yeux et tous leurs vœux vers ceux qui leur donnent la promesse ou qui ont le pouvoir de les affranchir, et surtout vers la Russie qui, soit compassion, soit politique, les entretient toujours dans cette douce espérance.

S'ils étaient forts et indépendants, ils se suffiraient à eux-mêmes et n'auraient pas besoin de se livrer à d'autres. Jaloux de leur autonomie, ils se mettraient en garde contre tous ceux qui y pourraient empiéter. L'affinité religieuse serait probablement elle-même une source de rivalités plutôt qu'un lien ou une chaîne. On n'a pas vu que l'Espagne ait été attirée vers la France, l'Italie vers l'Autriche à cause de l'identité du dogme. Le même exemple nous est offert par la Grèce, qui. en 1832, repoussa dans des luttes opiniâtres la politique russe suivie par le comte Capo d'Istria. On a dit qu'en 1855, elle s'était mise à la remorque des Russes. Ce n'était pas exact : les Grecs se sont rencontrés avec eux dans le même sentiment d'hostilité contre les Turcs.

Mais il en serait autrement encore dans un grand État chrétien qui prendrait naissance en Orient. Le sceptre de l'orthodoxie, tenu aujourd'hui par l'Autocrate et le synode de Saint-Pétersbourg, et servant

aussi de puissant instrument à la prépondérance politique, serait alors sans doute opiniâtrément disputé par la ville qui fut pendant tant de siècles le glorieux siége de l'Église orientale, que les plus grands Pères de la chrétienté illustrèrent, et qui donna le flambeau de la foi à la Russie elle-même. Il n'est pas possible de présumer que Constantinople consentirait à abandonner au profit d'un autre le grand rôle qui lui revient de droit.

Loin donc que la religion rapproche le nouvel État de la Russie, c'est elle, au contraire, qui devra l'en éloigner. Cette lutte de prépondérance sera même pour l'Europe une garantie bien plus forte que la raison qui éloigne l'Empire Ottoman de la Russie. Le mobile est la peur, qui peut pousser demain à tout le contraire de ce qu'elle conseille aujourd'hui.

Le rôle du nouvel État sera de se tenir solidement et courageusement au milieu de tous, sans incliner plus vers l'un que vers l'autre, sans faire bon marché de son indépendance, d'être uni à la Russie comme aux puissances occidentales par l'intérêt et par la reconnaissance, et d'enlever à tout jamais la plus grande source de conflits qui ait existé entre elles.

XXIV

Résumons ces considérations : la Turquie ayant perdu les qualités qui, à son origine, lui donnaient

sa vigueur sauvage, successivement dépouillée de ses meilleures provinces, resserrée de tout côté dans l'anneau de fer de la civilisation chrétienne, sentant enfin le sol trembler sous ses pieds par les secousses incessantes des insurrections, touche à sa fin fatale. Rien ne peut plus la sauver. Si même on réussit à lui conserver un souffle expirant, elle ne servirait plus à l'équilibre du monde, étant incapable de se défendre. Elle est un embarras et une source d'inquiétudes. Il ne faut plus empêcher sa chute, mais la régler, quand on est maître des événements, et l'amener d'autorité. Quant à son héritage, on ferait mal de se le partager. A de minces avantages on sacrifierait les intérêts les plus réels; à une difficulté on en substituerait mille, plus graves et plus permanentes. Il faut aussi, autant que possible, éviter la création des petits États. Tous les dangers de la question d'Orient viennent de ce que la Turquie est faible; il ne faut pas la diviser en des États plus faibles encore. Pour un grand résultat, il faut une grande mesure. De toutes les races, ou au moins de tous les chrétiens de la Turquie, il faut créer un seul Empire chrétien. C'est la seule solution digne de l'Europe, utile à sa politique, avantageuse à son commerce, praticable enfin, car toutes les petites jalousies qui peuvent exister entre les races chrétiennes de l'Empire turc, et que des gens intéressés excitent ou entretiennent, tomberont sans efforts devant l'immense intérêt commun qui leur sera créé.

Le sang qui inonde les champs de Candie, l'insurrection générale qui frissonne dans tout l'Empire du Sultan, appellent cette solution sans retard. Si l'on diffère encore de s'en occuper, on ne serait peut-être plus en position de le dominer. Qu'un congrès européen se hâte à se réunir à cet effet. Il aura bientôt extirpé ce cancer qui ronge l'Europe. Le congrès aura un plein succès si chacun y engage l'abnégation des autres par sa propre abnégation. Puissent ces quelques mots en rappeler l'urgence à ceux qui dirigent les destinées des peuples et leur donnent un bout du fil d'Arianne dans le labyrinthe d'une question dont on se croyait longtemps condamné à ne jamais pouvoir sortir.

FIN.

Paris, imp. Balitout, Questroy et Ce, 7, rue Baillif.

PARIS
IMPRIMERIE BALITOUT, QUESTROY ET Cᵉ,
7, rue Baillif, et rue de Valois, 18.

3 2044 012 782 892

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

STALL STUDY
CHARGE